

La fortune littéraire du *Journal de voyage de Saint-Luc de La Corne*

Pierre Lespérance

Volume 20, numéro 2 (59), hiver 1995

Archéologie du littéraire au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/201166ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/201166ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lespérance, P. (1995). La fortune littéraire du *Journal de voyage de Saint-Luc de La Corne*. *Voix et Images*, 20(2), 329–341. <https://doi.org/10.7202/201166ar>

Résumé de l'article

Résumé

Le journal de voyage que Saint-Luc de La Corne écrit en 1762 et fit publier à Montréal en 1778 constitue le premier jalon de l'histoire littéraire québécoise. Peu à peu oublié, le récit du naufrage de l'Auguste survécut dans la première moitié du XIX^e siècle grâce à la tradition orale dont il fut l'objet dans la famille Aubert de Gaspé. À compter des années 1860, la postérité se saisit du texte de La Corne. D'Aubert de Gaspépère à Robert de Roquebrune, en passant par Henri-Raymond Casgrain, Archibald MacMechan et Pierre-Georges Roy, les hommes de lettres apportent à l'épisode de l'Auguste des développements qui modifient jusqu'à l'esprit de l'oeuvre de La Corne. À mesure que ce jeu hypertextuel s'effectue, l'enjeu devient de plus en plus clairement idéologique dans la mesure où les littérateurs utiliseront l'effet La Corne pour alimenter leurs thèses respectives.

La fortune littéraire du *Journal de voyage de Saint-Luc de La Corne*

Pierre Lespérance, Université du Québec à Montréal

Le journal de voyage que Saint-Luc de La Corne écrit en 1762 et fit publier à Montréal en 1778 constitue le premier jalon de l'histoire littéraire québécoise. Peu à peu oublié, le récit du naufrage de l'Auguste survécut dans la première moitié du XIX^e siècle grâce à la tradition orale dont il fut l'objet dans la famille Aubert de Gaspé. À compter des années 1860, la postérité se saisit du texte de La Corne. D'Aubert de Gaspé père à Robert de Roquebrune, en passant par Henri-Raymond Casgrain, Archibald MacMechan et Pierre-Georges Roy, les hommes de lettres apportent à l'épisode de l'Auguste des développements qui modifient jusqu'à l'esprit de l'œuvre de La Corne. À mesure que ce jeu hypertextuel s'effectue, l'enjeu devient de plus en plus clairement idéologique dans la mesure où les littérateurs utiliseront l'effet La Corne pour alimenter leurs thèses respectives.

Admiré des Canadiens; suivi avec enthousiasme par les Sauvages; orateur, écrivain, prestigieux en tout, il combattit par l'épée, la plume et la parole contre tout ce qui pouvait nuire à notre nationalité.

Benjamin Sulte [1882]

Paru à Montréal en 1778, le *Journal du voyage de M. Saint-Luc de La Corne, écuyer, dans le navire l'Auguste en l'an 1761* représente le premier texte original produit par un Canadien et publié sous forme de livre au Québec. Il s'inscrit également, six ans avant la parution de *l'Appel à la justice de l'État* de Pierre du Calvet, comme le tout premier écrit destiné à l'opinion publique québécoise. Luc de La Corne [1711-1784], qui fut officier dans les troupes de la Marine, commerçant, interprète et conseiller législatif, relate dans ce texte le naufrage d'un

vaisseau affrété par les Britanniques dans le but de faire passer en France une centaine de représentants de la noblesse canadienne au lendemain de la Conquête. Après avoir livré le récit de cette tragédie qui ne laissa que sept survivants sur la côte septentrionale de l'île du Cap-Breton, La Corne raconte les péripéties qui marquèrent son retour à pied jusqu'à Québec en plein hiver¹. Nous examinerons ici la fortune littéraire que l'œuvre connut à compter des années 1860. Que ce soit dans *Les Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé ou dans les écrits de Pierre-Georges Roy, Archibald MacMechan ou Robert de Roquebrune, l'épisode de l'*Auguste* servira à étayer les positions idéologiques les plus variées.

Le journal de voyage de Luc de La Corne connaît dans la seconde moitié du XIX^e siècle différents réinvestissements qui lui assurent alors une seconde vie littéraire. En 1863, l'abbé Louis-Edouard Bois réédite le texte chez Augustin Côté à Québec. La même année, Philippe-Joseph Aubert de Gaspé consacre un chapitre complet de son roman *Les Anciens Canadiens* à l'épisode de l'*Auguste*. Ce dernier présente le personnage de La Corne comme le type même du Canadien de l'Ancien Régime tout à la fois brave et loyal, honnête et généreux, fier et fougueux. En 1873, dans un recueil de chroniques intitulé *Maple Leaves*, l'historien James MacPherson Le Moine reprend l'épisode de l'*Auguste* et fait connaître la figure héroïque de La Corne Saint-Luc au public du Canada anglais.

Durant cette période, La Corne est convoqué comme personnage de fiction dans trois romans. Dans *Jacques et Marie* (1865) de Napoléon Bourassa, il fait une apparition furtive à la fin du récit. On le voit passer à la tête d'une compagnie se lançant à l'assaut de la redoute du Foulon lors de la bataille de Sainte-Foy. En 1876, dans *Les Bastonnais* de John Lespérance, La Corne apparaît dans une autre scène très brève et à nouveau menant des hommes au combat. Dans ce roman qui se déroule en 1775, au moment de l'invasion du Canada par les rebelles américains, le personnage de La Corne incarne le loyalisme canadien. En 1877, William Kirby attribue à La Corne le rôle secondaire le plus important de son roman *The Golden Dog*. Celui-ci y est dépeint comme le défenseur des intérêts canadiens en lutte contre l'intendant Bigot et sa bande de brigands. *Le Chien d'or*, la version française réalisée par Pamphile Le May, paraît en 1884.

1. Dans mon mémoire de maîtrise intitulé *Saint-Luc de La Corne et le naufrage de l'Auguste: la constitution d'un héros* (1994), j'étudie, pour l'essentiel, ce que j'appelle le processus d'héroïsation, c'est-à-dire la façon dont l'auteur procède pour faire son propre panégyrique et s'attribuer le statut de héros.

La figure héroïque de Saint-Luc de La Corne dans *Les Anciens Canadiens*²

Aux yeux d'Aubert de Gaspé, le naufrage de l'*Auguste* est porteur d'une signification métaphorique. Dernier épisode de l'épopée française en Amérique, il apparaît comme le symbole même de la fin des anciens Canadiens. Comme le capitaine d'Haberville du roman, Aubert de Gaspé était seigneur de Saint-Jean-Port-Joli et son statut social a eu une influence déterminante sur son projet littéraire. Lorsqu'il entreprend la rédaction des *Anciens Canadiens*, le débat sur l'abolition du régime seigneurial vient tout juste de se terminer³. Les abolitionnistes ont bien sûr présenté des arguments tendant à déprécier le système; ces attaques, cela va de soi, ont choqué. Avec son roman, Aubert de Gaspé va chercher à revaloriser le régime seigneurial canadien. Aussi l'auteur va-t-il tout mettre en œuvre pour donner une image positive de la classe seigneuriale et montrer qu'elle a joué un rôle bénéfique dans l'histoire du Québec.

Né en 1786, Aubert de Gaspé père n'a pas connu personnellement Saint-Luc de La Corne, décédé deux ans plus tôt. L'auteur des *Anciens Canadiens* affirme que le naufrage de l'*Auguste* était connu dans sa famille par la tradition orale. Selon son témoignage, La Corne se serait arrêté la nuit du 22 février 1762 à l'ancien moulin de Saint-Jean-Port-Joli, qui servait de demeure aux de Gaspé depuis l'incendie du manoir seigneurial, et aurait raconté ses mésaventures à la famille réunie.

Ce récit aurait été transmis à l'auteur par sa tante, Geneviève Aubert de Gaspé (1749-1834), qui aurait, enfant, assisté à la scène. Arrivé à Québec le 23 février, La Corne s'empresse de mettre le général Murray au courant du naufrage. Dans son journal de voyage, La Corne ne fournit aucun détail concernant cet entretien, mais Aubert de Gaspé raconte la scène dans son roman en se basant sur le témoignage de sa tante Elizabeth de Chaptès de La Corne. John Hare⁴ signale qu'il existe également un témoignage selon lequel ce naufrage aurait été connu par des traditions de famille parmi les descendants des De Jordy de Cabanac⁵. Dans les notes qui suivent le quinzième

2. Philippe-Joseph Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, coll. «Bibliothèque québécoise», 1988. Les citations proviennent de cette édition et seront indiquées par l'abréviation AC suivie du folio.

3. La tenure seigneuriale a été abolie au Canada en 1854.

4. John Hare, «Journal du voyage de M. Saint-Luc de La Corne dans le navire l'*Auguste* en l'an 1761. Édition critique», *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 2, 1980-1981, p. 136-161.

5. Élie-J. Auclair, *Les Jordy de Cabanac. Histoire d'une famille noble au Canada*, Montréal, Beauchemin, 1930, p. 247-248.

chapitre des *Anciens Canadiens*, Aubert de Gaspé raconte qu'il a d'abord écrit l'épisode de l'*Auguste* d'après les récits que ses tantes lui en avaient fait dans sa jeunesse. Insatisfait de cette première version, qui «ne pouvait être que très imparfaite», ce dernier décida de recourir, pour la rédaction finale, au texte publié chez Mesplet en 1778.

Le récit du naufrage par Saint-Luc de La Corne dans *Les Anciens Canadiens* présente le même contenu informatif que le journal du voyage. La relation est structurée selon un ordre chronologique identique. On a d'abord les visites au général Murray, puis le départ, le parcours maritime, avec ses périls, le naufrage, le parcours terrestre et enfin le retour à Québec. Aubert de Gaspé a repris les mêmes structures narratives et il s'est permis, pour ce qui est de la formulation, de suivre l'original mot à mot très fréquemment. À telle enseigne qu'il semble bien qu'on doive lui attribuer le titre de premier plagiaire de l'histoire littéraire québécoise. La transcription en vis-à-vis d'un extrait des textes de La Corne et d'Aubert de Gaspé (voir appendice A) permet de voir comment de Gaspé a démarqué le journal de La Corne. En fait, si l'on excepte quelques développements originaux, le texte des *Anciens Canadiens* prend la forme d'une paraphrase entrecoupée de citations maquillées. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme Aubert de Gaspé, le texte de La Corne a fait beaucoup plus que «lui donner l'occasion de corriger quelques erreurs commises dans la première version⁶».

L'exercice de démarquage auquel se livre de Gaspé va l'amener à reprendre certaines figures du discours que La Corne utilise pour dramatiser son aventure et ainsi magnifier son exploit et sa propre figure : l'interrogation oratoire, la gradation, certaines amorces de dialogues et surtout, l'hyperbole. De Gaspé va même donner plus d'amplitude à cette figure qui sert si bien la forme synthétique qu'il a adoptée pour relater l'épisode de l'*Auguste*⁷.

Aubert de Gaspé n'utilise cependant qu'une fraction des procédés littéraires auxquels La Corne recourt : par exemple, il n'organise pas le

6. *Ibid.*, p. 261.

7. Dans certains cas, de Gaspé reprend presque textuellement certains exemples. Dans l'édition de 1778, La Corne écrit : «Qui pourroit dépeindre l'impétuosité des vagues» (p. 15) et de Gaspé : «Qui pourroit peindre l'impétuosité des vagues» (p. 251). Plus loin, La Corne écrit : «Il me seroit assez difficile de dépeindre l'horreur de ma situation» (p. 17) et de Gaspé : «Il serait difficile de peindre l'horreur de cette scène» (p. 252). Par souci d'économie, de Gaspé recourra en d'autres occasions à une hyperbole là où La Corne y allait d'un développement. De Gaspé rend compte de la réaction des compagnons de La Corne à la vue des deux premiers Indiens rencontrés sur l'île du Cap-Breton en disant : «Peindre la joie, l'extase de mes compagnons [...] seroit au-dessus de toute description» (p. 254).

récit de la traversée sur la base d'une structure d'alternances. Son texte ne met en scène que les dangers auxquels l'*Auguste* est confronté et par conséquent il n'a pas la même intensité dramatique. Aubert de Gaspé ne recourt pas non plus à la prolepse, à l'anaphore, à l'hyperbate et aux autres figures qui émaillent le texte de La Corne. En ce qui a trait aux fonctions exercées par La Corne durant le parcours terrestre, on les retrouve toutes sauf une, celle de médecin-chirurgien, l'épisode de la saignée étant omis. La Corne jouera donc les rôles de sauveur, de guide et de porteur.

Dans *Les Anciens Canadiens*, une même volonté de consacrer la figure héroïque de La Corne s'affirme. Les traits sémantiques qui caractérisent le personnage sont essentiellement les mêmes que dans le journal du voyage. La Corne est un brave parmi les braves. Fort et endurant, déterminé, il surmonte tous les obstacles qui se dressent sur sa route : « le courage, ni même les forces ne me faillirent jamais » (AC, p. 253). Il manifeste sa grandeur d'âme en venant en aide aux autres rescapés et en plaidant la cause d'Archibald de Locheill auprès du seigneur d'Haberville. Enfin, il possède un ensemble de connaissances et d'habiletés qui le démarquent de ses compagnons d'infortune.

Le récit du voyage par le personnage de La Corne présente toutefois des différences importantes par rapport au texte de l'édition Mespel. Tout d'abord, Aubert de Gaspé ajoute trois scènes qui n'apparaissent pas chez La Corne. La première relate la mort de M^{me} de Mézière⁸. Ce développement intercalé dans la séquence du naufrage confère de l'émotion à une relation qui en est, dans l'ensemble, singulièrement dépourvue. De même, le texte original ne mentionne pas l'arrêt nocturne de La Corne chez les d'Haberville ni la visite qu'il rendit au général Murray à son retour à Québec.

De Gaspé insère par ailleurs un autre développement extrêmement significatif sur le plan de la représentation. Il attribue à La Corne un commentaire qui a pour fonction de marquer l'attachement des nobles canadiens pour leur pays :

Nous étions tous tristes et abattus; et ce fut en proie à de bien lugubres pressentiments que nous levâmes l'ancre, le 15 octobre dernier. Grand nombre d'entre nous, [...] ne prévoyaient qu'un avenir bien sombre sur la terre même de la mère patrie. C'était donc le cœur bien gros que, voguant d'abord à l'aide d'un vent favorable, nous vîmes disparaître à

8. « Fille du baron de Longueuil, M^{me} de Mézière était la grand-tante de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé. Elle laissait au Canada un frère et ses sœurs M^{me} de Lanaudière et M^{me} de Verchères. » Robert de Roquebrune, « Le naufrage de l'*Auguste* », *L'Amérique française*, 1953, p. 35.

nos yeux des sites qui nous étaient familiers, et qui nous rappelaient de bien chers souvenirs (AC, p. 249-250).

Enfin, de manière plus fondamentale, le récit d'Aubert de Gaspé se distingue du texte de La Corne par le point de vue de l'auteur. Le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli adopte une position extrêmement critique par rapport aux autorités britanniques. Il oppose la mesquinerie des Anglais au courage des Canadiens et des Français en parlant de «l'impatience du gouvernement britannique d'éloigner de la Nouvelle-France ceux qui l'avaient si vaillamment défendue» (AC, p. 249). Aubert de Gaspé accuse le général Murray d'avoir sciemment provoqué la tragédie de l'*Auguste*: l'auteur parle de l'«ordre barbare» (AC, p. 254) donné par le général anglais: «[...] la sentence de mort qu'il semblait avoir prononcée de sang-froid contre tant d'innocentes victimes, contre tant de braves soldats [...] qu'il aurait dû estimer si son âme eût été susceptible de sentiments élevés (AC, p. 254-255)». À la suite du récit du naufrage par La Corne, le capitaine d'Haberville s'écriera même: «Maudit soit le tyran, [...] qui, dans sa haine pour les Français, a exposé de gaieté de cœur, pendant la saison des ouragans, la vie de tant de personnes estimables, dans un vieux navire incapable de tenir la mer» (AC, p. 248)⁹.

Pourtant, La Corne donnait en 1778 une image positive du général Murray, louant même sa générosité: «Le Général Murray nous y reçut avec toute la politesse imaginable; il n'épargna rien pour nous procurer une traversée agréable, nous fumes comblé de promesses & d'effets de sa part [...]»¹⁰. Selon Aubert de Gaspé, l'attitude de Murray envers les Canadiens se serait transformée au cours de son administration. De négative dans les premiers temps du régime militaire, elle serait devenue positive au lendemain du naufrage de l'*Auguste*:

Le gouverneur anglais a encouru une trop grande responsabilité envers son gouvernement, en vouant à une mort presque certaine tant de personnes recommandables, tant de gentilhommes alliés aux familles les plus illustres, [...] pour ne pas chercher, en se conciliant les Canadiens, à étouffer les suites de cette déplorable catastrophe (AC, p. 259).

Pierre-Georges Roy, Lionel Groulx et Robert de Roquebrune, trois historiens que l'on ne peut certes pas soupçonner de sympathie pro-britannique, présentent une image favorable de Murray en montrant

9. Le thème de la vétusté du navire n'apparaît pas chez La Corne. Cette idée sera reprise au xx^e siècle par Robert de Roquebrune qui l'utilisera comme fondement de sa position anti-britannique.

10. Saint-Luc de La Corne, *Journal du voyage [...]*, Montréal, Fleury Mesplet 1778, p. 2.

qu'il a mené une politique d'apaisement empreinte d'humanité vis-à-vis des Canadiens¹¹. Groulx rappelle des faits qui témoignent en faveur du gouverneur britannique. Dès son entrée dans la ville de Québec, Murray donna l'ordre de réparer le monastère des Ursulines. Il organisa une collecte parmi les officiers et les marchands anglais pour secourir les familles menacées par la famine. Au printemps de 1761, pour empêcher l'exploitation des pauvres, Murray fixa le prix du blé comme il l'avait fait précédemment pour les prix du pain et de la viande. Enfin, au moment de son rappel en Angleterre, en 1766, les seigneurs canadiens firent son éloge dans une pétition au roi: «Après l'entière conquête de cette province, il nous a par son affabilité contraint de l'aimer [...] Nous avons joui jusqu'à l'époque du gouvernement civil, d'une tranquillité, qui nous faisait presque oublier notre ancienne patrie¹².»

Pour Pierre-Georges Roy¹³ et Robert de Roquebrune¹⁴, le général Murray ne peut en aucun cas être tenu responsable du naufrage de l'*Auguste*, comme l'affirme l'auteur des *Anciens Canadiens*. Dans les notes qui suivent le chapitre quinze, Aubert de Gaspé prétend que son opinion reflète celle de la génération de la Conquête. Conscient du fait que, dans son journal, La Corne parle de Murray de manière élogieuse, Aubert de Gaspé explique ce portrait du général britannique par La Corne en disant que «suivant la tradition, ces ménagements étaient dus à la haute faveur dont lui, M. de Saint-Luc, était l'objet de la part de Murray» (p. 262).

Compte tenu qu'aucun Canadien ne fut obligé de quitter le pays au lendemain de la défaite de 1760, Murray ne peut en toute logique être tenu responsable de la tragédie de l'*Auguste*. De fait, toute cette construction relève de l'affabulation. Il va de soi que les conditions objectives prévalant après la Conquête ont pu forcer certains individus à partir. Et, au premier rang, ceux dont l'avenir se trouvait compromis,

11. Lionel Groulx explique (*Lendemain de conquête*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, p. 80 ssq.) la générosité de Murray par sa compréhension des questions d'équilibre géopolitique. Selon l'auteur, le gouverneur était conscient du rôle de balancier que le Canada devait jouer dans les rapports entre la Grande-Bretagne et les colonies américaines.
12. *Ibid.*, p. 128. Groulx souligne qu'il ne faudrait cependant pas «sous prétexte de détruire la légende d'un régime militaire tracassier, violeur de tous les droits [...] en créer une autre aussi invraisemblable [...] d'un vainqueur bon samaritain ne conquérant que pour guérir». *Ibid.*, p. 85.
13. Pierre-Georges Roy, *À travers «Les Anciens Canadiens» de Philippe Aubert de Gaspé*, Montréal, Ducharme, 1943, p. 100-101.
14. Robert de Roquebrune, *Les Canadiens d'autrefois*, tome II, Montréal, Fides, 1966, p. 109.

comme c'était le cas pour les jeunes nobles qui voyaient la carrière des armes se fermer à eux dans la colonie. Cependant, présenter la chose en termes juridiques, comme le fait Aubert de Gaspé, constitue une falsification historique.

Cette idée d'attribuer la responsabilité du naufrage de l'*Auguste* au gouverneur ne prend son sens qu'en regard du projet idéologique de l'auteur. L'insertion de l'épisode de l'*Auguste* dans la trame romanesque des *Anciens Canadiens* a pour but d'illustrer le manque de sensibilité des autorités britanniques à l'égard des Canadiens et de leurs élites. Faire de Murray le bouc émissaire de cette tragédie sert à noircir le portrait des Britanniques et, par ricochet, à dépeindre les nobles canadiens comme des victimes. Tout ceci, bien sûr, dans le but de donner une image favorable de la classe seigneuriale. Aubert de Gaspé entend montrer que ce sont les Anglais qui sont responsables du déclin de la noblesse canadienne et non pas un manque de talent ou d'énergie. Dans ce jeu d'opposition, La Corne apparaît comme un personnage symbolique exemplifiant la destinée globale des anciens Canadiens du roman, alors que Murray symbolise l'iniquité des Anglais.

L'intertexte lacornien joue dans *Les Anciens Canadiens* un rôle qui dépasse largement celui de l'épisode à caractère ethnographique ne présentant qu'un intérêt anecdotique. Le personnage de La Corne et le naufrage de l'*Auguste* remplissent en effet des fonctions importantes dans l'économie du roman. Sur le plan de la diégèse, La Corne informe le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli des pressions que de Locheill a exercées en sa faveur auprès du gouverneur. En évitant la déportation aux d'Haberville, censés s'embarquer sur l'*Auguste* comme les autres familles nobles, l'Écossais les a soustraits à un nouveau malheur. Ainsi, «le naufrage de l'*Auguste*, fournit à Arché l'occasion d'une réparation *ad aequalitatem*¹⁵». Par ailleurs, au plan de la représentation, l'épisode de l'*Auguste* exerce une double fonction : d'une part, il illustre la brutalité du conquérant vis-à-vis de ses nouveaux sujets, de l'autre, il souligne l'attachement des nobles canadiens pour leur pays.

Le naufrage de l'*Auguste* dans l'historiographie canadienne au xx^e siècle

L'épisode de l'*Auguste* a donné lieu au xx^e siècle à des développements de la part d'historiens et de littéraires qui s'en sont servi pour

15. Maurice Lemire, préface à Philippe-Joseph Aubert de Gaspé, *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Fides, coll. «Bibliothèque québécoise», 1988, p. 19.

illustrer leurs positions idéologiques respectives. Alors qu'Aubert de Gaspé montrait le chagrin des nobles canadiens forcés de quitter leur terre natale, Pierre-Georges Roy, Robert de Roquebrune et Archibald MacMechan ont décrit les passagers du navire s'amusant ferme dans les premiers temps de la traversée. Comme le souligne John Hare : «Ce détail qui n'apparaît pas dans le journal de La Corne traduit une attitude de mépris envers les nobles qui ont abandonné le Canada sans oublier une certaine amertume envers Louis XV et ses fonctionnaires comme Bigot¹⁶.»

Chez ces trois auteurs, les nobles canadiens sont présentés comme des êtres insensibles, insouciantes et frivoles. Dans *À travers «Les Anciens Canadiens»* [1943], Pierre-Georges Roy écrit, en parlant du journal de La Corne :

La lecture de cette relation nous donne une idée de la légèreté pour ne pas dire la folie de la société d'alors. La plupart des passagers de l'*Auguste* étaient des gens que la guerre avait ruinés et qui s'en allaient en France pour refaire leur vie. Ils laissaient des parents et des relations. Leurs instants à bord de l'*Auguste* auraient dû être de tristesse ou du moins de recueillement. Loin de là. On s'amusa et on dansa, nous dit M. Lacorne Saint-Luc, presque jusque sur le bord de l'abîme¹⁷.

Robert de Roquebrune traite du naufrage de l'*Auguste* dans deux textes où il formule sensiblement les mêmes idées : tout d'abord dans un article paru en 1953 dans la revue *L'Amérique française*, puis dans un chapitre de son étude intitulée *Les Canadiens d'autrefois*, publiée en 1966. Le point de vue de Roquebrune apparaît plus nuancé. Chez lui, un certain nombre de nobles ne partagent pas l'indifférence béate de la majorité. Néanmoins, à peine la nef a-t-elle quitté la rade de Québec qu'on voit les passagers, le cœur léger, se lancer dans des aventures sentimentales :

Sur le quai, des parents, des amis étaient venus lui dire adieu. La pauvre Mézière pleura en voyant s'éloigner les tourelles du château Saint-Louis, s'estomper dans la brume de novembre¹⁸ le rocher de Québec. Elle sentait que tout cela disparaissait à jamais. Mais, autour d'elle, sur le bateau, les jeunes gens riaient et s'amusaient, des intrigues amoureuses se nouaient déjà entre jeunes filles et jeunes officiers¹⁹.

16. John Hare, *loc. cit.*, p. 139.

17. Pierre-Georges Roy, *op. cit.*, p. 96. Le témoignage de Pierre-Georges Roy pose cependant un problème d'ordre méthodologique. Celui-ci réfère aux textes de La Corne et d'Aubert de Gaspé mais les idées qu'il présente n'apparaissent en fait ni chez l'un ni chez l'autre.

18. *L'Auguste* appareilla de Québec le 15 octobre 1761.

19. Robert de Roquebrune, «Le naufrage de l'*Auguste*», *loc. cit.*, p. 35.

Saint-Luc de La Corne ne fait pas partie de ces personnes qui s'expatrient sans regret: «Toute cette jeunesse était très gaie, ce qui ennuyait un peu les gens sérieux comme Bécancourt, les La Corne et M^{me} de Mézière²⁰.»

Chez Roquebrune, le portrait négatif de la noblesse se double d'une position anti-britannique. Selon l'historien, le fait que les autorités aient fourni aux passagers un navire en mauvaise condition prouve le peu de considération que les Britanniques avaient pour les Canadiens: «C'était un vieux rafiot d'assez mauvaise apparence et qui inquiéta le chevalier de La Corne Saint-Luc quand il en fit la visite dans le port de Québec²¹.» Mais pour Roquebrune, c'est l'ineptie du capitaine et de l'équipage anglais qui est responsable du naufrage: «Les trois officiers et les huit matelots et même les deux mousses étaient déjà souls en quittant la rade²².» Puis, évoquant les différents contretemps, la perte de l'ancre, les trois incendies, l'auteur écrit: «Ces accidents dénotaient l'incurie du capitaine et de l'équipage²³.» Enfin, Roquebrune condamnera le comportement du capitaine qui, au mépris d'une des règles les plus élémentaires de l'éthique des gens de la mer, «avait sauté dans une embarcation, abandonnant son navire sans s'inquiéter du reste²⁴.»

Dans «The Cartel *Auguste*» [1928], Archibald MacMechan décrit ainsi l'ambiance qui régnait au départ de Québec: «It was another *Embarkation for Cythera*²⁵.» Citer le célèbre tableau de Watteau, c'est évoquer l'île qui apparaît dans la littérature et dans l'art comme le pays idyllique de l'amour et du plaisir²⁶. C'est du même coup suggérer que les passagers de l'*Auguste* s'étaient embarqués avec l'idée de faire de la traversée une partie de plaisir: «The last of the Canadian noblesse were quitting Canada as exiles and refugees, and they faced the unknown not with sighs or tears, but with laughter and a high heart²⁷.»

20. Robert de Roquebrune, *Les Canadiens d'autrefois*, op. cit., p. 106.

21. *Ibid.*, p. 104.

22. *Ibid.*, p. 106.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*, p. 36.

25. Archibald MacMechan, «The Cartel *Auguste*», Archibald MacMechan, *There Go the Ships*, Toronto, McClelland and Stewart, 1928, p. 28. Traduction: «C'était un nouvel *Embarquement pour Cythère*.»

26. Selon la légende, c'est dans l'île grecque de Cythère qu'Aphrodite, déesse de l'amour, aborda après avoir émergé de l'écume des flots.

27. Archibald MacMechan, *loc. cit.*, p. 27-28. Traduction: «Les derniers représentants de la noblesse canadienne quittaient le Canada comme des exilés et des réfugiés et ils envisageaient l'inconnu non pas avec des soupirs ou des larmes mais avec des rires et le cœur léger.»

Selon MacMechan, durant les dix jours que dura l'escale forcée à l'île aux Coudres, les passagers se livrèrent à des chassés-croisés amoureux dignes de la cour de France. Mais, contrairement à Roquebrune qui peignait La Corne sous les traits d'un homme compassé, MacMechan, en faisant de la chambre du bâtiment²⁸ le haut lieu des rencontres, désigne Saint-Luc comme l'un des galants les plus entreprenants : « The cabin of the *Auguste* was a Paris salon, full of amusing people who aimed at pleasing and understood the art²⁹. » L'auteur voit dans le fait que les passagers aient renouvelé leurs provisions avant de quitter l'île la preuve qu'ils se sont livrés à des excès de toutes sortes : « There must have been great extravagance, and ill husbandry³⁰. » MacMechan prend prétexte de ce détail pour laisser libre cours à ses préjugés : « No doubt there was much gallantry, as indeed how could there fail to be whenever French men and French women met in the age of gallantry³¹? » L'épisode de l'*Auguste* est l'occasion pour MacMechan de critiquer ce qu'il appelle « l'esprit français ». Son texte dénonce la conduite des nobles qu'il montre beaucoup plus attachés à leurs plaisirs qu'à leur pays. Pour lui, les aristocrates sont des êtres oisifs vivant dans le luxe et la luxure.

Tous ces développements hypertextuels trouvent leur origine d'une part dans le roman d'Aubert de Gaspé et de l'autre, dans deux textes que l'abbé Casgrain fit paraître au tournant du xx^e siècle. Aubert de Gaspé aura été le premier à développer le thème de la vétusté du navire et à souligner le chagrin des réfugiés. Quant à Henri-Raymond Casgrain, une phrase tirée d'un texte consacré à Montcalm aura sans doute inspiré à Roy, Roquebrune et MacMechan, l'idée d'une traversée placée sous le signe du libertinage :

Les derniers bruits de fêtes, échappés du palais de l'Intendant, furent couverts par le bruit du canon. Cette société insensée, qui, jusqu'au dernier moment, avait jeté un insolent défi à la misère publique, allait avoir un terrible réveil. Une bonne partie se trouvait peu de temps après à bord de l'*Auguste*, où elle se livrait au même dévergondage, lorsque le navire fut jeté à la côte sur l'île du Cap-Breton³².

-
28. Au départ de Québec, La Corne avait payé la somme de 500 livres d'Espagne pour obtenir le privilège d'occuper la chambre du capitaine durant la traversée.
29. *Ibid.*, p. 29. Traduction : « La cabine de l'*Auguste* était un salon parisien, rempli de gens amusants qui recherchaient le plaisir et qui savaient y faire. »
30. *Ibid.*, p. 30. Traduction : « Il dut y avoir beaucoup d'extravagances et d'infidélités. »
31. *Ibid.*, p. 27. Traduction : « Sans doute y eut-il passablement de libertinage comme cela était inévitable lorsque des Français et des Françaises se rencontraient à l'époque de la courtoisie. »
32. Henri-Raymond Casgrain, « Montcalm peint par lui-même », *Mémoires de la Société royale du Canada*, tome I, 1889, p. 23.

En 1901, dans le *Bulletin des recherches historiques*, Casgrain émettait l'idée que Saint-Luc n'avait pas participé à ces débauches: «La société frivole qui donnait le ton parmi les passagers se livrait à un dévergondage dont le chevalier de La Corne, accoutumé pourtant à des scènes et à des propos soldatesques, était scandalisé³³.» Pour l'abbé Casgrain, l'épisode de l'*Auguste* sert à déprécier les nobles et à accréditer l'idée voulant qu'ils aient abandonné le peuple à son sort après la Cession. L'opposition de La Corne signifie qu'il existe toutefois, à l'intérieur de ce groupe, des hommes de bien.

Qu'ils soient québécois ou canadiens-anglais, historiens ou hommes de lettres, les auteurs qui, au xx^e siècle, s'intéresseront au naufrage de l'*Auguste* auront ceci en commun qu'ils feront appel aux développements hypertextuels présentés par de Gaspé et Casgrain pour discréditer la noblesse d'origine française et lui attribuer la défaite des anciens Canadiens.

Je n'ai pu dans les limites de cet article rendre compte d'une autre dimension importante du phénomène La Corne: le relais pictural. Comme cela se produisit souvent au xix^e siècle avec la fabrication de portraits de héros de la Nouvelle-France destinés à glorifier le passé canadien, La Corne a été en son temps le sujet d'une série d'artefacts iconographiques. On conserve de lui un médaillon et deux peintures à l'huile où il apparaît dans son uniforme d'officier décoré de la croix de Saint-Louis³⁴. Enfin, en 1883, Napoléon Bourassa a donné deux représentations picturales du naufrage de l'*Auguste* dont un dessin au lavis et une esquisse mise au carreau sur toile (p. 290) que l'on peut admirer au Musée du Québec.

Notre étude nous aura permis de voir que la redécouverte du personnage et de son journal de voyage dans la seconde moitié du xix^e siècle s'inscrivait dans le cadre des recherches entreprises par les animateurs du mouvement littéraire de 1860. Ces hommes, qui s'étaient donné pour mission de trouver dans les archives de la Nouvelle-France des figures héroïques capables d'inspirer de la fierté aux Canadiens français de l'époque, virent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de notre personnage. J'essaierai dans une recherche à venir de montrer — entre autres par l'étude de la correspondance de l'époque — que la génération de 1860 a voulu faire de Saint-Luc de La Corne une des figures de proue de la conquête des lettres au Québec.

33. *Id.*, «Le naufrage de l'*Auguste*», *Bulletin des recherches historiques*, juillet 1901, p. 207-209.

34. Voir ici-même la reproduction du médaillon en première de couverture et les notes de Robert Derome.

APPENDICE A

JOURNAL DE LA CORNE (p. 16-17)

Il nous restait pour ressource deux chaloupes. [...] la grande chaloupe fut enlevée par une vague & absolument démembrée

& la petite jetée en mer.

Un domestique de Mr. Laveranderie, nommé Étienne se jeta dedans précipitamment,

le Capitaine le suivit & quelq' autres ;

je ne m'en aperçus que lorsqu'un de mes enfants que je tenois dans mes bras,

& le jeune Hery attaché à ma ceinture,

me dirent: *Sauvez-vous donc, la chaloupe est à l'eau.*

Je saisis alors, avec beaucoup de précipitation, un cordage ;

je me glissai jusqu'à une certaine portée,

& au moyen d'une secousse violente je m'élançai,

& tombai heureusement dans la chaloupe ;

mais je perdis alors mon fils & le petit Hery,

ils n'eurent pas assez de force pour me suivre.

Malgré que nous étions sous le vent du navire,

un coup de mer remplit la chaloupe à peu de chose près ;

une seconde vague nous éloigna du vaisseau :

j'eus assez de présence d'esprit pour monter sur le bord,

& dans l'instant la troisième vague

me jeta sur le sable.

Il me seroit assez difficile de dépeindre

l'horreur de ma situation ;

les cris de ceux qui avoient resté dans le navire,

les efforts inutiles de ceux qui,

dans l'espérance de se sauver,

s'étoient jetés à la mer,

la perspective de quelq' autres qui,

comme moi jetés sur le rivage,

étoient sans connoissance ;

LES ANCIENS CANADIENS (p. 251-252)

Il nous restait, pour toute ressource, deux chaloupes, dont la plus grande fut enlevée par une vague, et mise en pièces.

L'autre fut aussi jetée à la mer,

et un domestique, nommé Étienne,

s'y précipita,

ainsi que le capitaine et quelques autres.

Je ne m'en aperçus que lorsqu'un de mes enfants,

que je tenais dans mes bras

et l'autre attaché à ma ceinture,

me crièrent : « Sauvez-vous donc, la chaloupe est à l'eau. »

Je saisis un cordage avec précipitation,

et au moyen d'une secousse violente,

je tombai sur la chaloupe :

le même coup de mer qui me sauva la vie,

emporta mes deux enfants.

[...]

Quoique sous le vent du navire,

un coup de mer remplit la chaloupe à peu de choses près ;

une seconde vague nous éloigna du vaisseau,

une troisième

nous jeta sur le sable.

Il serait difficile de peindre

l'horreur de cette scène désastreuse,

les cris de ceux qui étoient encore sur le navire,

le spectacle déchirant de ceux qui,

s'étoient précipités dans les flots,

faisaient des efforts inutiles

pour gagner le rivage.